Plan qui n'est pas assez juridique...

Par **sarou12**, le **07/11/2014** à **12:34**

Bonjour,

Je vous écris parce que j'ai un léger problème avec la formation des plans. En effet, à chaque fois que je rends un devoir à mes chargés de TD (droit privé ou histoire), on me fait la remarque suivante : "Vos plans ne sont pas assez juridiques. Vous devez analyser et non constater". Seulement, je ne vois pas très bien comment il faut procéder. Faut-il mettre des termes exclusivement employés par des textes ? J'ai beaucoup moins de difficultés en droit public ou j'ai généralement de meilleures appréciations.

Je vous donne l'exemple suivant. Il fallait faire un commentaire d'un ensemble de 2 textes, en histoire.
J'ai mis :

[s]
I. La vassalité, source d'obligations entre le seigneur et son vassal[/s]
A) La vassalité, source d'obligations seigneuriales
B) La vassalité, source d'obligations vassaliques
[s]**II. La vassalité, source d'avantages considérables**[/s]
A) La vassalité, source d'avantages pour le seigneur
B) La vassalité, source d'avantages pour le vassal [s][/s]

Le professeur m'a dit que la première partie était très bien, mais que la seconde n'était pas vraiment bien.

En vous remerciant par avance,

Sarra.

Par **bulle**, le **09/11/2014** à **14:17**

Bonjour,

Difficile de se prononcer sans les textes et sans le contenu de votre commentaire.

A première vue, vos titres sont trop descriptifs. On a l'impression que vous cherchez plus à réciter un cours, à cloisonner les choses plutôt qu'à essayer d'expliquer les textes.

Par **sarou12**, le **09/11/2014** à **17:20**

Je n'ai pas bien compris comment analyser alors. J'aimerais que vous m'expliquiez comment analyser de manière simple, qu'il s'agisse d'une dissertation ou d'un commentaire de texte. Je ne comprends pas, parce que je parle d'une certaine manière d'obligations (ce qui est à proprement parlé très juridique) et de droits (=avantages).
Je n'ai pas compris comment analyser, et cela commence à m'inquiéter parce que j'ai des galops d'essai dans deux semaines :(

Bien à vous,

Sarra.

Par **bulle**, le **10/11/2014** à **00:05**

Analyser = confronter votre cours avec votre commentaire/texte/cas pratique. Il faut appliquer directement les solutions de votre cours à votre exercice. A mon avis, vous énoncez ce qu'il y a dans votre cours sans aller au fond des choses, sans préciser ce que cela implique.

Par **sarou12**, le **10/11/2014** à **00:13**

Merci. J'en discuterai à nouveau avec mes professeurs d'histoire au droit et de droit privé et ne compte pas abandonner pour comprendre avant les galops...
J'y arrive pourtant bien en droit constitutionnel.

Bonne soirée, et merci pour ces éléments de réponse.

Bien à vous,

Sarra.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés